

Image not found or type unknown



Suite a une agression puis je pretendre a des indemnités

Par **fanmaylis**, le **24/02/2011** à **13:20**

Bonjour, je voudrais savoir si je peux pretendre a des indemnités et a combien suite a une agression? je me suis fait agresser il y a 3 ans et demi et j'ai eu 37 jours d'ITT, nous sommes passé au tribunal en septembre dernier ou mon agresseur a pris 1an ferme et 3 ans de surcis et moi je dois passer devant un expert pour revaluer mes dommages corporel et psychologique. merci d'avance pour vos reponses cordialement